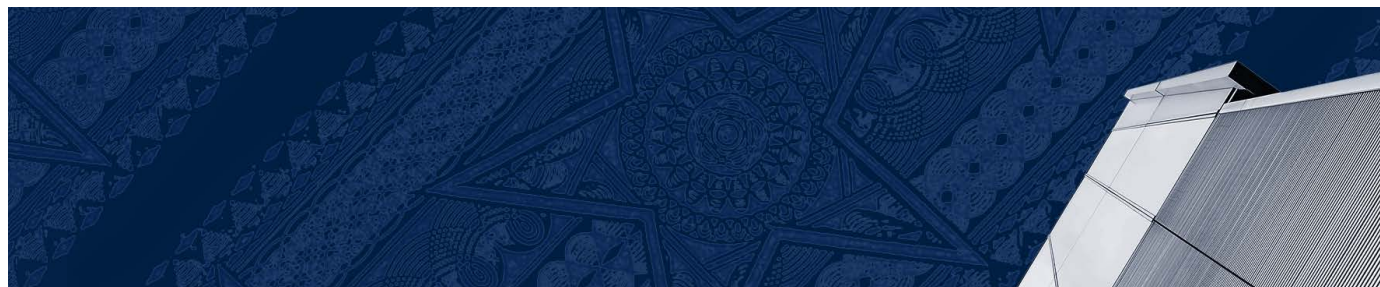




Perspective



R-co Valor Balanced, bénéficier des opportunités sur les marchés d'actions et de taux avec un profil de risque équilibré



Yoann Ignatiew et Emmanuel Petit,
Co-Gestionnaires du fonds R-co Valor Balanced
Rothschild & Co Asset Management Europe

Fonds diversifié reposant sur la double expertise de Rothschild & Co Asset Management Europe sur les marchés d'actions et de taux, R-co Valor Balanced vise à générer une performance de long terme avec une attention particulière portée à sa volatilité. Yoann Ignatiew et Emmanuel Petit, co-gestionnaires du fonds, nous présentent ses spécificités.

Pouvez-vous nous présenter R-co Valor Balanced ?

Yoann Ignatiew : R-co Valor Balanced conjugue deux grandes expertises de Rothschild & Co Asset Management Europe sur les marchés internationaux d'actions et de taux que nous implémentons à travers deux poches d'allocation. Nous sommes deux gestionnaires travaillant ensemble depuis une dizaine d'années sur des fonds diversifiés et profitons par conséquent d'une longue expérience commune dans la gestion de ce type de produit.

Emmanuel Petit : Nous avons pour objectif de générer une performance de long terme en étant investis dans les marchés d'actions internationaux, sans contrainte de style, de zones géographiques et sans référence à un indice, tout en modérant la volatilité du portefeuille grâce à son exposition aux marchés obligataires. Conscients que ce second point constitue un critère déterminant, il fait l'objet d'une attention particulière. En ce sens, nous adoptons une approche relativement défensive.

Qu'est-ce qui le différencie des autres fonds diversifiés ?

Y. I. : R-co Valor Balanced fait collaborer deux gestionnaires avec des approches, des façons de travailler et des cultures différentes ; cela constitue un véritable atout en termes de diversification. Nous disposons néanmoins d'une philosophie de gestion commune et gérons activement chacune des poches composant le fonds. La première peut être investie en actions et en obligations toutes zones géographiques confondues, alors que la seconde se compose exclusivement d'obligations, majoritairement notées en catégorie *Investment Grade*. De ce fait, R-co Valor Balanced peut être exposé jusqu'à 55% aux marchés d'actions internationaux mais peut aussi être intégralement investi en obligations.

E. P. : Au sein de chaque poche, notre travail de sélection de titres vise à contribuer directement à la performance, quel que soit l'environnement de marché. Ainsi, les obligations n'ont pas uniquement vocation à atténuer le risque global du portefeuille et à constituer un matelas de sécurité dans le but de modérer la volatilité des actions. Chaque compartiment constitue un

moteur de performance en tant que tel. Cette diversification ainsi que la décorrélation entre les classes d'actifs doivent, au final, nous permettre d'atténuer la volatilité du fonds.

En quoi vos profils de gestionnaires sont-ils complémentaires ?

Y. I. : Notre complémentarité provient essentiellement de la connaissance de nos classes d'actifs dans nos univers d'investissement respectifs.

“Nous avons pour objectif de générer une performance de long terme en étant investis sur les marchés d'actions internationaux tout en modérant la volatilité du portefeuille grâce à son exposition aux marchés obligataires...”



Au travers des fonds que nous gérons parallèlement, nous investissons dans des zones géographiques distinctes. Pour ma part, j'ai acquis une certaine expérience des marchés d'Amérique du Nord, d'Europe ainsi que sur la Chine, alors qu'Emmanuel dispose d'une connaissance approfondie des marchés de taux européens.

E. P. : R-co Valor Balanced reste majoritairement investi en euro mais, grâce à notre double approche, nous pouvons aller chercher des sources de performance supplémentaires sur les marchés d'actions internationaux. Aussi, nos problématiques en matière de sélection de titres diffèrent quelque peu. Sur la partie crédit, nous allons faire attention à la durée, au risque de crédit, alors que sur les actions, les choix sectoriels et la qualité du *stock-picking* priment. Cela nous permet de bénéficier d'une certaine diversification dans nos prises de risque.

Quel est l'intérêt d'une telle solution d'investissement dans le contexte actuel ?

Y. I. : Un fonds d'actions internationales disposant d'un socle d'obligations en euro prend tout son sens dans un environnement de marché chahuté par les craintes sur l'avancement du cycle américain, la faiblesse de certains marchés émergents et l'ensemble des incertitudes auxquelles nous avons dû faire face dernièrement. Il peut être judicieux de réduire son exposition aux actions, en conservant une certaine marge de manœuvre et en modérant le risque et la volatilité du fonds, sans pour autant être exclusivement investis en obligations, car en comparaison, leurs rendements sont encore faibles.

“R-co Valor Balanced reste majoritairement investi en euro mais grâce à notre double approche nous pouvons aller chercher des sources de performance supplémentaires sur les marchés d'actions internationaux...”



E. P. : Sur l'ensemble du cycle économique actuel, il y a eu une progression des actifs risqués mais aussi du marché obligataire. Si les marchés d'actions venaient à se déprécier ce serait probablement dans un environnement de taux plus élevés. Dans cette configuration, il devient particulièrement important de piloter son exposition en fonction de cette remontée de taux, à condition d'adopter le positionnement adéquat. Pour s'adapter à cet environnement, il s'avère nécessaire de maîtriser sa durée, d'être attentif aux niveaux des *spreads* de crédit et d'ajuster progressivement sa sélection de titres pour limiter les risques tout en continuant à générer de la performance. Mais en toute logique, la remontée des taux ne va pas s'effectuer subitement.

Que pouvez-vous nous dire de votre processus de gestion ?

Y. I. : Sur la poche actions, nous combinons approche "*Top-down*" et analyse fondamentale pour identifier les opportunités d'investissement, alléger ou renforcer les positions et définir l'allocation entre les classes d'actifs. La sélection de titres se veut discrétionnaire, établie sur des convictions fortes, avec un positionnement sur des thèmes d'investissement spécifiques bénéficiant d'un fort potentiel de croissance, sans référence à un quelconque indice.

E. P. : Pour la poche obligataire, notre gestion se caractérise par sa flexibilité. Nous nous appuyons sur une analyse des fondamentaux macroéconomiques, complétée par une analyse fondamentale de chaque émetteur afin de définir une stratégie adaptée en matière de durée, de positionnement de courbe et d'allocation sectorielle. Nous avons recours à des outils de contrôle spécifiques pour analyser les trois principaux facteurs de risque que sont le risque de marché, le risque crédit et le risque de liquidité. Nous accordons une grande importance à la diversification des émetteurs afin que la performance du portefeuille ne soit impactée de manière trop importante par un événement spécifique. Nous évitons ainsi de nous exposer aux risques individuels en restant vigilants à la pondération attribuée à chaque ligne en fonction de la qualité du titre.

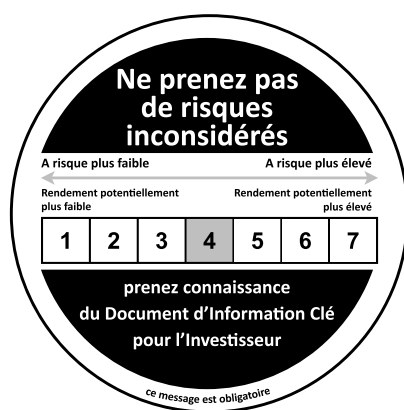
Comment se décompose votre allocation ?

Y. I. : Actuellement, la poche actions représente 40% de notre allocation et les obligations un peu moins de 50%. Le solde correspond à notre poche de liquidités disponibles. Sur les marchés d'actions nous favorisons majoritairement l'Amérique du Nord, puis l'Europe et la Chine. En termes sectoriels, notre préférence se porte en premier lieu sur des valeurs de croissance issues du secteur de la technologie, sur des financières ainsi que sur les secteurs de la santé et de l'industrie, les minières et l'énergie.

E. P. : Sur la poche obligataire, nous préférons investir dans des titres de maturité intermédiaire permettant de se prémunir face à un risque de hausse de taux. Les deux tiers de l'allocation portent sur des obligations de catégorie *Investment Grade* notées BBB. Pour capter des primes de risque et générer davantage de rendement, nous avons recours à des stratégies "satellites" au travers d'obligations subordonnées bancaires et d'obligations à haut rendement.

Achevé de rédiger le 29 janvier 2019

"Sur la poche obligataire les deux tiers de l'allocation portent sur des obligations de catégorie Investment Grade notées BBB..."



Durée de placement recommandée : 3-5 ans

Le niveau de risque de ce compartiment est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire exposant le portefeuille aux marchés actions et taux avec un profil équilibré. Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le compartiment n'est pas garanti en capital. Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur : risque de crédit, risque de contrepartie, impact des techniques telles que des produits dérivés. La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment. Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Avertissements

Les commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif et ne constituent ni une recommandation d'investissement ni un conseil. Rothschild & Co Asset Management Europe ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux (reproduction totale ou partielle interdite sauf accord préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe). Dans la mesure où des données externes sont utilisées pour l'établissement des termes du présent document, ces données émanent de sources réputées fiables mais dont l'exactitude ou l'exhaustivité ne sont pas garanties. Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas procédé à une vérification indépendante des informations contenues dans ce document et ne saurait donc être responsables de toute erreur ou omission, ni de l'interprétation des informations contenues dans ce document. La présente analyse n'est valable qu'au moment de la rédaction du présent rapport.

L'Organisme de Placement Collectif (OPC) présenté ci-dessus est organisé selon la loi française, et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'OPC pouvant être enregistré à l'étranger en vue de sa commercialisation active, il appartient à chaque investisseur de s'assurer des juridictions dans lesquelles l'OPC est effectivement enregistré. Pour chaque juridiction concernée, l'investisseur est invité à se référer aux spécificités propres à chaque pays, indiquées dans la section "caractéristiques administratives". L'émetteur de ce document est Rothschild & Co Asset Management Europe, qui est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) sous le numéro GP-17000014. Les informations présentées ne sont pas destinées à être diffusées et ne constituent en aucun cas une invitation à destination de ressortissants des États-Unis ou de leurs mandataires. Les parts ou actions de l'OPC présenté dans ce document ne sont et ne seront pas enregistrées aux États-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (ci-après le "Securities Act") ou admises en vertu d'une quelconque loi des États-Unis. Les parts ou actions dudit OPC ne doivent être ni offertes, ni vendues, ni transférées aux États-Unis, y compris dans ses territoires et possessions, ni bénéficier, de façon directe et indirecte à une "U.S. Person", au sens du règlement S du Securities Act, et assimilées, telles que visées par la loi américaine dite "HIRE" du 18 mars 2010 et dans le dispositif FATCA. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas un conseil en placement, une recommandation d'investissement ou un conseil fiscal. Les informations ne présumant pas de l'adéquation de l'OPC qui y est présenté aux besoins, au profil et à l'expérience de chaque investisseur individuel. En cas de doutes quant aux informations présentées ou à l'adéquation de l'OPC quant aux besoins personnels, et avant toute décision d'investir, nous vous recommandons de prendre contact avec votre conseiller financier ou fiscal. L'investissement dans des parts ou actions de tout OPC n'est pas exempt de risques. Avant toute souscription dans un OPC, veuillez lire attentivement le prospectus, et plus particulièrement sa section relative aux risques, et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI). La valeur liquidative (VL) / valeur nette d'inventaire (VNI) est disponible sur le site internet www.am.eu.rothschildandco.com.

Veuillez noter que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ces performances ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des investissements et des revenus en découlant peut varier à la hausse comme à la baisse, et n'est pas garantie. Il est donc possible que vous ne récupériez pas le montant initialement investi. Les variations des taux de change peuvent affecter à la hausse comme à la baisse la valeur des investissements et des revenus en découlant, lorsque la devise de référence de l'OPC est différente de la devise de votre pays de résidence. Les OPC dont la politique d'investissement vise plus particulièrement des marchés ou secteurs spécialisés (comme les marchés émergents) sont généralement plus volatils que les fonds plus généralistes et diversifiés. Pour un OPC volatil, les fluctuations peuvent être particulièrement importantes, et la valeur de l'investissement peut donc chuter brusquement de façon importante. Les portefeuilles, produits ou valeurs présentés sont soumis aux fluctuations du marché et aucune garantie ne peut être donnée quant à leur évolution future. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur, et peut faire l'objet de modifications.

À propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Rothschild & Co Asset Management Europe, branche du groupe Rothschild & Co, est un acteur indépendant de la gestion d'actifs offrant des services personnalisés de gestion et de conseil en investissement à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'expertises complémentaires en gestion active et de conviction et en architecture ouverte. Basée à Paris et implantée dans 10 pays en Europe, nous gérons plus de 20 milliards d'euros et regroupons près de 160 collaborateurs. Plus d'information sur : www.am.eu.rothschildandco.com